



Association pour le Développement
de l'Apiculture en Pays de la Loire



INVITATION A LA FORMATION « Produire et commercialiser du pollen »

L'ADA Pays de la Loire, vous invite à participer à la journée de formation « Produire et commercialiser du pollen »

Le mercredi 5 novembre 2025, de 9h à 18h.

Lieu : 4 Rue de l'Astrée, 49120 Chemillé-en-Anjou

OBJECTIFS :

Maitriser les techniques de production, de valorisation et commercialisation du pollen.

AU PROGRAMME :

- Produire du pollen sur son exploitation et sur ses ruchers.
- Stockage et conservation du pollen, frais ou sec.
- Être en accord avec la réglementation en vigueur.
- Commercialisation du pollen.

Animateur : Margaux Capillon, salariée de l'ADA Pays de la Loire

Intervenant : Marine Leschiutta, salariée de l'ADA AURA

Public ciblé : Apiculteurs adhérents à l'ADA Pays de la Loire.

Prérequis : Aucun prérequis spécifique.

Durée de la formation : 7h de formation, sur une journée.

Méthodes de formation : Présentation, échanges entre participants, retours d'expérience des participants.

Méthodes d'évaluation : Questionnaire de satisfaction à remplir en fin de séance.

Accessibilité aux personnes handicapées : Aménagement possible sur demande auprès de l'animateur.

Modalités d'inscriptions : Via un questionnaire en ligne, à remplir avant le 29 octobre 2025 :

- <https://forms.gle/csZBnbZmPaAkC9ct7>

Délais d'accès : La date de la formation est fixe, une confirmation de votre inscription vous sera apportée à minima une semaine avant le début de celle-ci.

MODALITES PRATIQUES :

Aspects financiers : Formation prise en charge par VIVEA, gratuite pour les adhérents directs à l'ADA Pays de la Loire, qu'ils soient apiculteurs professionnels ou porteurs de projets. Les participants non adhérents à l'ADA devront s'acquitter d'une cotisation exceptionnelle de 60€ par journée de formation s'ils sont éligibles VIVEA et de 120€ par journée de formation sinon.

Repas du midi : A définir, des informations vous seront envoyées par mail en amont de la formation.

A prévoir : Stylo et papier pour la prise de notes. Apporter du matériel servant pour votre production de pollen : Trappes à pollen, matériel de tri du pollen, échantillons de pollen, ...

Attestation : Délivrance d'une attestation de formation à la suite de la formation.

PLAN D'ACCÈS

Contact du référent : Margaux Capillon, 07 52 06 33 56

Adresse : 4 Rue de l'Astrée, 49120 Chemillé-en-Anjou

